

MME L.-O. DAVID.

Il faut laisser aux hommes ce qui appartient aux hommes, et aux femmes ce qui appartient aux femmes. Or, la politique, appartient aux hommes c'est leur domaine. La femme n'a ni la formation ni l'expérience requises pour voter. Elle ne pourrait entrer, dans l'arène politique, sans se diminuer comme femme et porter atteinte à sa dignité et à ses sentiments. Ceux qui veulent la jeter dans les luttes politiques ne sont pas ses amis.

Ludivine Garceau-David.

MME MARCIL,

Epouse de M. Charles Marcil, député de Bonaventure et le prochain président de la Chambre des Communes.

Je n'ai pas eu le temps d'approfondir la question du suffrage féminin, mais je dois avouer que mon premier mouvement est en faveur du droit de vote pour la femme. Il y a une multitude de réformes que la femme peut opérer—questions de détails qui échappent à l'homme et qui sont du ressort féminin. Naturellement, ce droit de vote que je réclame en faveur de mon sexe devra exiger de la prudence et du discernement.

Louise Marcil.

MME GUSTAVE GRENIER

Epouse de M. Gustave Grenier, greffier du Conseil Privé, Québec.

La répugnance que j'éprouverais à me comdoyer avec la masse en attendant mon tour de déposer mon bulletin dans l'urne électorale, fait que je concède sans hésiter le privilège de voter aux hommes; la femme en votant perdrait sûrement en dignité ce qu'elle gagnerait en droit.

Qu'elle reste l'âme de son foyer où par ses sages conseils et sans sortir de ses attributions, elle exercera sur le vote de son mari et de ses fils une salutaire influence, dont bénéficiera le pays.

Cependant, je suis d'avis que la loi est juste, qui donne le droit de franchise à certaines femmes dans les affaires municipales, où elles ont des intérêts à sauvegarder.

Laissons donc aux hommes le soin des affaires du pays et bornons-nous à la politique de nos maisons, soyons toutes puissantes dans notre domaine, établissons-y le pouvoir constitutionnel où le Roi règne mais ne gouverne pas; sachant, toutefois, faire accepter, par une sage administration, cette forme de gouvernement qui pourrait être paraître arbitraire à ceux qui à première vue,

se croiraient lésés dans leurs prérogatives de Seigneurs et Maîtres.

Hélène Marchand-Grenier.
Québec.

MME GAUVREAU,

Epouse de M. Charles Gauvreau, député de Témiscouata.

Le fait que les femmes de lettres canadiennes n'ont pas encore exprimé leurs vues à savoir: Si les femmes doivent réclamer le droit de vote, prouve que l'idée n'a pas encore fait son chemin, qu'elle n'est pas mûre pour le pays. Dans la Province de Québec et partout au Canada, les femmes vont, nombreuses, aux assemblées politiques; elles se renseignent mais ne se passionnent pas au point de vouloir briguer les suffrages.

La même question fut posée à notre Premier-Ministre, par un groupe de dames, au milieu d'une assemblée dans l'Ontario. Sir Wilfrid Laurier de répondre: "Dans ma Province de Québec les femmes ne demandent pas à voter mais elles ont soin de bien faire voter leur mari".

Voilà le beau rôle de la femme dans l'action sociale—voilà du féminisme bien entendu. L'expérience de nos sœurs françaises, dans cette voie, est déplorable pour ne pas dire détestable. Il est à espérer que nos canadiennes ne suivront pas leur exemple.

Gertrude-G. Gauvreau.
Stanford.

MME F.-D. MONK

Au risque d'attirer sur moi les foudres féministes, j'avoue que je ne suis pas en faveur du droit de vote pour la femme!

Mais, je crois, que la femme peut et doit diriger le vote des hommes qui l'entourent en se tenant au courant de la chose publique et en la discutant d'une manière intelligente et agréable.

Marie-Louise Monk.

MME (Dr) ROTTOT

Vous me faites l'honneur de me demander mon humble opinion sur la question suivante:

"Les femmes doivent-elles avoir droit de vote?"

En théorie, je vois beaucoup de raisons en notre faveur; égalité d'intelligence, d'instruction, de moralité; mais en pratique, j'y vois beaucoup d'objections: les femmes perdraient pour toujours, une fois mêlées à la foule des hommes qui se disputent, à coup d'argent, le succès des votes, toute leur autorité, leur dignité et le respect qu'elles doivent conserver, à tout prix, comme filles, épouses et mères.

A.-B. Rottot,

MME LOUIS FRECHETTE

Epouse de notre poète national

Les hommes, qui se dévouent à la politique, sont obligés d'y consacrer tous leurs instants et jusqu'à leurs loisirs. Quelle femme-épouse et mère pourrait en faire autant sans renoncer à quelques-unes de ses plus belles prérogatives? Je suis en faveur du vote de la femme à l'édilité, mais non aux élections provinciales et fédérales.

Emma-B. Fréchette.

MME OLIVIER FAUCHER

J'apprécie beaucoup tout l'intérêt que vous portez aux questions d'économie politique et sociale, et je suis heureuse de vous dire combien j'estime la femme reine dans son foyer et le mari maître de diriger l'ordre politique et social.

Virginie Faucher.

MADAME HUGUENIN, (Madeleine)
Femme de lettres et correspondante à la "Patrie"

Je suis instinctivement opposée à une réforme(?) qui, en élargissant par trop le cercle d'action de la femme, l'entraînerait hors du foyer où elle doit vivre par le dévouement et par le cœur, sans renoncer à orienter sa vie intellectuelle vers les sommets.

En participant aux luttes politiques, la femme sortirait du rôle que la nature lui a assigné, elle déserterait son poste de gardienne des berceaux, et, pour d'illusoire ambitions, elle renoncerait à tout ce qui a fait jusqu'ici le charme et la grandeur de sa vie: s'oublier pour le bonheur de ceux qu'elle aime!

Madeleine.

MME LOUISA VESSOT-KING,

Inspectrice des Etablissements Industriels et des Edifices Publics

A la question que vous me posez: Les femmes devraient-elles avoir droit de voter? je réponds:

Oui, trois fois oui.

Bien à vous,

Louisa Vessot-King.

GINEVRA

Chroniqueuse au "Soleil" de Québec.

Au risque de paraître une féministe très arriérée, le droit de vote pour les femmes n'a pas le don de provoquer mon enthousiasme et mes regrets; et je considère qu'il y aurait plus de périls que d'avantages à l'exercer.

Je ne nie pas notre compétence dans les questions politiques, mais quelle est la femme, qui n'a pas à sa disposition un vote masculin qu'elle peut influencer et rallier à la bonne cause?

Ginevra,